

# AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité régionale de comté (MRC)	Date du scrutin
Saint-Patrice-de-Beaurivage	2021 11 07
	Année Mois Jour

Page <u>1</u> de <u>1</u>
---------------------------

Les bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants :

Bureau de vote		Endroit (adresse)	Numéros des sections de vote rattachées à ce bureau
BVA*	BVPE** (le cas échéant)		
X		Salle municipale: 530, rue Principale	De 1 à 3
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à

\* BVA: bureau de vote par anticipation

\*\* BVPE: bureau de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection

Ces bureaux seront ouverts de 9 h 30 à 20 h aux dates suivantes :

### BVA

8<sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

7<sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

6<sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

1<sup>er</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

### BVPE

9<sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

6<sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

5<sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

4<sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le   
Année Mois Jour

**SIGNATURE**

\_\_\_\_\_  
 Président(e) d'élection

2021-10-04
Année Mois Jour